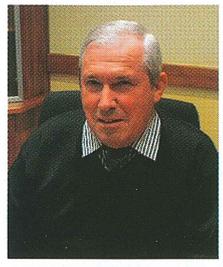


La Vie de Soues

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
N°62 // JUIN 2016

Éditorial

Économies obligent !

Face à la diminution des aides de l'Etat (voir ci-contre), au maintien nécessaire de l'équilibre de notre budget, nous devons faire des économies de fonctionnement, partout où cela est possible, sans diminuer toutefois le niveau du service public de première nécessité.

Aussi avons-nous décidé de réduire, en volume, la parution du bulletin municipal d'information « *La Vie de Soues* ».

Nous garderons les deux parutions annuelles, mais celle de la mi-année sera « *allégée* ».

Dans le bulletin de la fin d'année, en revanche, vous retrouverez l'ensemble des rubriques habituelles, avec notamment le compte-rendu d'activité des différentes associations.

Bonne lecture,

Votre Maire
Roger LESCOUSTE

Bulletin Municipal de SOUES Juin 2016 N°62
// Réalisé par la Commission Information
Directeur de la publication : Roger Lescouste // **Coordination** : Raymond Dupont
// **Articles et photos** : Commission Information et Associations // **Conception et Impression** : Sté IMAGES - Arts Graphiques Tarbes // Ce numéro a été tiré en 1 500 exemplaires.



Impôts locaux :

➤ L'État doit assumer sa responsabilité

Le Gouvernement a fait de la réduction du déficit des finances publiques sa priorité absolue. Au nom de ce principe, il faut tailler dans les dépenses publiques. Ce principe appliqué aux communes se traduit par une forte baisse de l'aide qu'apporte l'état aux communes, ce qui asphyxie ces dernières.

Pour Soues, cela se traduit par une baisse de la dotation de fonctionnement qui passe de 459 503 € en 2013, à 358 158 € en 2016, soit **une baisse de plus de 100 000 €**, pour un budget de 2 215 628 €.

De nouvelles charges nous sont néanmoins imposées : en 2015, la mise en place de la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires a engendré un coût nouveau de 65 000 €. La baisse de l'aide cumulée avec ce coût nouveau de l'école, atteignent un total de plus de 165 000 €, soit 7,5% des recettes.

Les conséquences sont graves :

- à terme les investissements sont bloqués, alors qu'il faudrait investir dans les économies d'énergies par exemple.

- les départs en retraite ne seront plus remplacés à 100%, malgré l'accroissement des tâches, d'où perte d'emplois et difficultés à assurer le service public.



- enfin, il y aura une hausse de 5% des impôts locaux pour notre commune. Un effort insupportable pour notre population.

Cette situation ne peut plus durer.

Dans le même temps, l'Etat accorde 50 milliards d'euros aux entreprises au titre de la compétitivité (CICE), sans aucune création d'emploi et la fraude fiscale avoisine les 80 milliards d'euros. Les communes, au contraire, investissent, jouent leur rôle d'amortisseur social et participent au vivre mieux ! L'Etat et le Gouvernement doivent revoir leur copie en aidant les communes et leurs populations.

Il faut écouter la colère des élus devant l'asphyxie de leur commune et des populations !

Restaurant du Lac

A partir du mois de juin 2016, Sylvie et Thomas vous proposeront un choix de boissons non-alcoolisées, de glaces à emporter, à la « *Buvette du Lac* » (côté kiosque) et ce du mercredi au samedi, de 15h30 à 17h30.



Le programme des manifestations de juin à fin décembre 2016

	Date	Nature
Juin	18	Marché de nuit Hand Ball
	24-26	Fêtes de SOUES
	26	La Souessoise : course et marche
Juillet	14	Fête nationale : dépôt gerbe
	14 ou 15	Feu d'artifice au lac (fonction temps)
Août	21	Anniversaire Libération de Tarbes (au Bécut)
	4	Fête du sport en famille
Septembre	4	La Gambettoise : marche et course
	17	Bicross : coupe Midi-Pyrénées
	18	Fête de la Paix
	24	Exposition-Portes ouvertes « Dessine-moi un mouton »
	25	Vide grenier ATAR
	30	Concert avec Sidney (chanteur)
	1-2	Fête de l'Huma
Octobre	13-28	Biennale Cénac
	15	Challenge Scrabble Soirée Comité des Fêtes
	29	Théâtre Compagnie Big Art
	5	Challenge Scrabble
Novembre	6	Vide grenier Chanteurs
	11	Dépôt gerbe
	12	Challenge Scrabble
	19	Festival Ibéro Andaluz : concert « Los que rien »
	17-18	Marché de Noël
	20	Marché de Noël Femmes Loisirs
Décembre	26	Challenge Scrabble
	2-4	Téléthon
	31	Réveillon de la Saint Sylvestre

Toutes les informations utiles (lieux, horaires) sont à retrouver sur le site internet de la commune

www.soues.com

Centre de Loisirs

À la suite des attentats perpétrés en France depuis janvier 2015, le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté a arrêté un programme d'actions, au titre desquelles figure un plan de formation à destination des animateurs en relation directe avec les publics d'enfants et de jeunes. L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités de transmission des valeurs de la république, notamment dans les domaines de la citoyenneté et de la non-discrimination.

Dans les Hautes Pyrénées, ce plan est mis en œuvre par des Fédérations départementales d'Éducation Populaire (JPA, Léo Lagrange, OCCE, Ligue de l'Enseignement, Foyers ruraux 31-65), en partenariat avec la DDCSP 65 (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations).

Pour faciliter la participation (tout en préservant l'accueil des enfants) du plus grand nombre possible d'animateurs à cette formation dont la première session a eu lieu le 25 mai 2016, Madame la Préfète a décidé d'autoriser, à titre exceptionnel, un fonctionnement en garderie, à cette date-là.

Deux autres journées de formation se tiendront au mois de septembre. Un encadrement adapté, sous forme de garderie, sera proposé ces jours-là.

Patrimoine



La Municipalité a engagé un travail sur le « Patrimoine » communal et organisé une soirée d'information sur le sujet, le 8 avril dernier. À cette occasion M. Giustiniani, Directeur des Archives Départementales, a expliqué le rôle des Archives Départementales, le travail qui en assure la pérennité et a présenté des documents anciens concernant Soues.

M. Broët a également présenté l'atlas cadastral napoléonien que les experts des Archives Départementales ont restauré, à la demande de la Municipalité.

Enfin, J.F. Perrut a présenté, au nom de la Commission municipale « Patrimoine », l'avancée des recherches concernant l'histoire de Soues et apporté quelques anecdotes sur l'histoire de la commune.

Une exposition de photos d'hier et d'aujourd'hui accueillait parallèlement le public et les élèves des écoles.

➤ Ouverture de " PROXI "

La supérette a, enfin, repris du service. C. PEREZ et son équipe, Rose et Rémi, vous attendent désormais dans ce magasin entièrement rénové, agréable et lumineux. Un grand choix de produits frais est proposé dans des armoires réfrigérées, mais aussi des fruits, des légumes, de l'épicerie traditionnelle et, soulignons-le, des spécialités espagnoles et portugaises. Un rayon boucherie propose des produits de qualité venant de chez ADER à Trie.

Chacun s'accorde sur l'importance d'un commerce de proximité dans le village. Pour qu'il puisse se pérenniser, encore faut-il qu'il soit fréquenté. A cet égard, les heures d'ouverture sont adaptées pour tous : les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 13h30 et de 15h30 à 20h. Le dimanche de 10h à 13h30. Le jour de fermeture hebdomadaire est le jeudi.

Nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite, à ce nouveau commerce attendu par beaucoup.



Le Proxi à votre service

➤ Le site Internet de la commune est riche en renseignements pratiques

! Rappels pour une vie de voisinage harmonieuse

B RICOLAGE-TONTE PELOUSES : l'arrêté préfectoral du 27-12-1990, dans son article 4, précise :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. »

B RÛLAGES DE VÉGÉTAUX : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers, sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse, ainsi que les feuilles mortes
- les résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage
- les épiluchures.

Les déchets « verts » doivent être déposés en déchèterie. Il est possible également d'en faire un compost individuel.

! Les pesticides interdits

Dans les espaces verts de l'Etat et des Collectivités en 2017 et les jardins des particuliers en 2019

La Loi de juillet 2015 sur la Transition Energétique pour la croissance verte prévoit l'objectif « **zéro pesticide** » dans l'ensemble des espaces publics, dès le 1^{er} janvier 2017. De plus, la commercialisation et la détention de produits « *phytosanitaires* », à usage non professionnel, pour tous les jardiniers amateurs, seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019 !



N'hésitez pas à le consulter : www.soues.com

Créé le 10 novembre 2015, le nouveau site internet de la commune de Soues, a enregistré déjà plus de **7 000 visites** et **30 000 pages vues** par les « internautes ».

En moyenne, chaque jour, 35 personnes se connectent et regardent donc 150 pages. 74% des visiteurs le font à partir d'un ordinateur, 26% à partir d'une tablette ou d'un Smartphone. Ce taux élevé montre que le choix de réaliser un site facilement accessible avec les équipements mobiles actuels, répond bien à une demande réelle.

Les pages les plus consultées sont, dans l'ordre, les « *services publics* » (17%) et les « *actualités* » (17%), puis les « *associations* » (11%) et « *l'agenda* » (10%). Ensuite viennent les pages liées à Soues et son histoire.

Ainsi les « internautes » viennent d'abord chercher des informations utiles et pratiques sur les services publics. Ils viennent aussi pour connaître l'actualité de la commune et suivre la vie associative.

Le site internet est donc un outil à l'usage des citoyens. A cet égard, n'hésitez pas à nous proposer des articles afin de l'enrichir.

L'agenda et les actualités sont mis à jour de façon régulière.

Parmi les rubriques, vous trouverez par exemple les procès-verbaux du Conseil Municipal, mais aussi, avec l'urbanisme, l'avancement du dossier de constitution du P.L.U. (*Plan Local d'Urbanisme*).

Parmi les documents en téléchargement on retrouve le bulletin municipal, le programme des vacances pour l'Accueil de Loisirs ou, pour la cantine, le menu chaque semaine.



➤ Nouveaux arrivants

Ils sont installés depuis plusieurs mois ou seulement quelques semaines à Soues et ont répondu à l'invitation de la municipalité pour une soirée de bienvenue. Roger LESCOUTE, Maire, a présenté la commune et le tissu associatif, l'ensemble des services disponibles et donné quelques données chiffrées : **145 nouveaux habitants** sur les années 2014 et 2015, pour 3100 habitants au tout récent recensement. Puis il a invité son équipe, adjoints et conseillers à se présenter, expliquer leur responsabilités et leur rôle, de même que quelques actions en cours.

Un livret d'accueil comportant toutes les indications utiles et un plan de la commune a ensuite été remis à chaque nouveau foyer présent. Ces renseignements peuvent également être consultés sur le site internet de la commune « soues.com ».

Un verre de l'amitié a ensuite permis des échanges conviviaux intéressants entre les nouveaux souessois et les élus.

➤ La Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes

Du nouveau pour la Bibliothèque de Soues



La Bibliothèque actuelle *La future Bibliothèque*

La bibliothèque *Nathalie Sarraute* de Soues va s'agrandir. Installée depuis l'origine dans des locaux exigus, dans la Mairie, elle va déménager dans l'ancienne école primaire Jean Jaurès.

Plus grands, plus modernes et plus conviviaux, ces nouveaux locaux devraient permettre, à partir de la prochaine rentrée, l'accueil du public dans de bien meilleures conditions et contribuer ainsi au développement de la lecture publique que ce soit pour les enfants, les adolescents ou les parents, enfin pour tous, et cela au travers d'une relation de proximité avec l'ensemble des habitants. Car, ne l'oublions pas, le développement de la culture, et notamment de la lecture publique, passe avant tout par des relations de proximité.

Cette nouvelle installation offre un saut qualitatif incontestable. L'espace est pensé pour que les visiteurs se sentent accueillis, mais avec l'accès à des domaines neufs. Cette bibliothèque c'est à la fois un lieu et un concept, osés, dans l'idée que les gens se sentent bien. Néanmoins beaucoup de travail reste à faire, notamment pour l'accès au catalogue des collections du réseau. Mais l'accès internet est là, c'est un début : il reste à travailler sur la constitution des collections et leur catalogage dans le système intégré de gestion des bibliothèques du Grand Tarbes. C'est le challenge des prochains mois souligne Michèle PAMBRUN, en charge du dossier pour la commune.

PROGRAMME DE LA FÊTE LOCALE

VEN 24 JUIN 18^h - Vin d'honneur avec les partenaires du Comité des fêtes
 22^h30 - Feu de la Saint Jean
 Bal avec la **disco mobile**

X-TREME

SAM 25 JUIN 10^h/12^h - ZUMBA FITNESS ZUMBA
 14^h - Concours de pétanque doublettes
 14^h / 18^h - Animations et jeux pour enfants animés par les conscrits
 14^h / 17^h - TOURNOI « les pieds et les mains »
 organisé par le Soues Cigognes Football et le SBB HandBall
 15^h - Course pour enfants autour du lac (jusqu'à 12 ans)
 15^h / 21^h - Marché ARTISANAL

SOUES 18^h / 22^h - **BODEGA FIESTA** « Tapas et sangria »
 animée par « GREG » de 18H30 à 20H30
 22^h30 - Bal animé par l'orchestre

MAXIME LEWIS

DIM 26 JUIN 9^h - Course pédestre « LA SOUESOISE »
 8 km (randonnée), 10 km (course/marche) et 15 km (course)
 11^h - Messe de Saint Pierre en l'église de SOUES
 12^h30 - Apéritif offert par la municipalité animé par la **BANDA Les RAMBOUAYRES**
 15^h / 21^h - Marché ARTISANAL

18^h / 22^h - **BODEGA FIESTA** « Tapas et sangria »
 animée par « TIEMPO DEL ALMA » Rumbas et Sevillanas de 18H30 à 20H30
 20^h30 / 1^h - Bal masette/variétés animé par l'orchestre

A D N

23^h - **FEU D'ARTIFICE** sur le lac

Restauration possible à la salle Polyvalente le midi animé par une **BANDA** - Menu: 15€ / Menu enfants: 5€

Attractions foraines durant ces 3 jours

La boîte à musique

Les inscriptions 2016/ 2017 à l'école de musique (*éveil musical, solfège et instruments*) auront lieu lors des permanences à la salle de musique (*dans la cour de la mairie de Soues*) le :

MERCREDI 7
 SEPTEMBRE 2016
 de 16h30 à 19h

SAMEDI 10
 SEPTEMBRE 2016
 de 14h à 18h

